Informations de base

2005/2642(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'Iran: récentes déclarations de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de l'Iran **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient **Zone géographique** Iran	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
16/11/2005	Débat en plénière		
17/11/2005	Décision du Parlement	T6-0441/2005	Résumé
17/11/2005	Résultat du vote au parlement		
17/11/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2642(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0585/2005	16/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0608/2005	16/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0609/2005	16/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0610/2005	16/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0611/2005	16/11/2005	
Proposition de résolution		B6-0612/2005	16/11/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0441/2005	17/11/2005	Résumé

Résolution sur l'Iran: récentes déclarations de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de l'Iran

2005/2642(RSP) - 17/11/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a fermement condamné les propos du Président iranien M. Mahmoud AHMADINEJAD, selon lesquels "l'État d'Israël devrait être rayé de la carte" et réaffirme le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières internationalement reconnues et en toute sécurité aux côtés d'un État palestinien indépendant et viable. Le Parlement demande le retrait intégral de ces propos belliqueux.

Dans sa résolution, le Parlement exprime son inquiétude vis-à-vis des conséquences éventuelles de telles déclarations et se félicite de la réaction de l'opinion publique dans le monde et particulièrement de celle de plusieurs personnes d'origine iranienne et de hauts fonctionnaires palestiniens qui ont condamné le point de vue du Président iranien.

Dans la foulée, le Parlement demande à l'Iran de reconnaître Israël et son droit à vivre dans la paix et la sécurité en usant de son influence au Proche-Orient pour persuader les mouvements avec lesquels il maintient des relations de s'abstenir du recours à la violence.

Le Parlement a également bien accueilli les déclarations du Conseil central des musulmans d'Allemagne selon lequel chaque État doit respecter les lois internationales et le droit des autres États.

Le Parlement souligne que ces déclarations sont préoccupantes quant au rôle de l'Iran dans la région et aux intentions de ce pays. L'Iran est invité à s'abstenir de tout appui aux groupes terroristes internationaux. Le Parlement souligne également que l'Union européenne devrait continuer à rechercher une solution diplomatique à la question du programme nucléaire iranien.